

# LE BOSPHORE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER  
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire; laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-Louis COURIER.

ABONNEMENTS	
Un an	
Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80
Six mois	
Consulat	Ltq. 4
Province	4 50
Etranger	Frs. 40

Numéro 9<sup>e</sup>

MARDI

17

Février 1920

## PITIÉ POUR LES PETITS VAGABONDS

Il vous est arrivé sans doute, comme à moi, de heurter du pied, la nuit, sur les trottoirs de Pétra, des petits tas de loques posés dans la boue ou dans la neige. Vous avez peut-être été poussés par la curiosité et comme les chiffonniers vous avez du bout de votre canne soulevé un coin de ces choses informes qu'un coup de balai a jetées dans la rue. Et tout à coup vous avez reculé devant l'éclair de deux lumières qui vous perçait le cœur. Cette ordure, cette immondice, cette balayure, c'était un pauvre déchet d'humanité que la société avait rejeté de son sein : c'était un enfant qui vous posait d'un regard étrange de troubantes questions. Il semblait vous reprocher de troubler même son misérable repos, à vous qui lui aviez refusé si cruellement la chaleur d'un foyer et les bâsers d'une mère. Dans ces yeux d'une inexprimable tristesse il y a comme une plainte inquiète et peureuse qui demande grâce et pitié aux heureux de ce monde. Qu'ont fait au ciel et à la terre ces êtres fragiles ? Quels crimes ont pu commettre ces âmes d'innocence pour être condamnées dès leur entrée dans la vie au plus dur calvaire ? Il y a ainsi dans Constantinople toute une armée de petits gueux qui dorment sur la pierre, ils n'ont jamais connu les douceurs de la famille. Ils seront d'éternels vagabonds, de lamentables bêtes traquées que la Camarde seule viendra tirer du malheur. Pour eux, l'enfer est déjà sur la terre. Et les hommes sont des démons, pires que des loups.

Mais une femme, Madame Naar, s'est un jour arrêtée, saisie d'effroi, devant ces misères errantes. Elle a voulu connaître toute l'horreur des tragiques abandons qui ont jeté tant de parias sur les pavés de la grande capitale. Elle a sondé les plaies infâmes d'où sortit tant de déchéance. Et elle s'est mis en tête de faire disparaître un fléau qui est une honte pour notre civilisation. Elle avait besoin de l'appui de l'administration, elle força toutes les portes et se fit entendre des plus indifférents et des plus sceptiques. Les Turcs et les Alliés lui prêtèrent bientôt main-forte et lui permirent d'entreprendre une œuvre de relèvement, de réparation et de salut.

Cette admirable soeur de charité laïque est une femme très modeste et très simple qui joint au courage le plus énergique la plus sainte abnégation. Elle va de quartier en quartier par tous les temps, elle scrute tous les coins de rues, elle descend dans les bas fonds, et lorsqu'elle rencontre un enfant qui mendie ou qui paraît abandonné, elle s'approche de lui et lui pose doucement un interrogatoire. Lorsqu'elle est bien persuadée que l'enfant n'a ni père ni mère ou qu'il sert d'appât pour attirer de grasses aumônes à des exploiteurs de mendicité sans entraîles et sans conscience, elle appelle un homme de la police, elle lui montre un papier officiel qui lui assure le concours de toute autorité civile ou militaire, et elle envoie le malheureux petit souffreteux dans un asile de réconfort et de paix.

Les enfants turcs sont remis au Darul-Adzizé (asile des pauvres) ou

au Imayé-i-Etfal (protection de l'enfance). Les Arméniens et les Grecs sont placés dans les orphelinats de leurs communautés.

Mme Naar, qui est juive a fondé pour ses frères de religion un établissement où l'on peut recueillir 63 petits déshérités. Elle a eu beaucoup de mal tout d'abord pour intéresser à ses protégés les pouvoirs publics et les particuliers. Elle a voué une grande et vive reconnaissance à Djemil pacha, préfet de la ville, au patriarche Mgr Zavène, et à Mlle Zoeros pacha qui lui a prêté un concours précieux et dont elle ne cesse de vanter le magnifique dévouement. Elle n'oublie pas le comité des Dames de Philoptochos qui a décidé, sur la proposition de Mme Pandermalı, de poursuivre d'un effort vigoureux la suppression de la mendicité et de fonder un orphelinat spécial pour les petits mendiants grecs qu'elle aura ramassés dans la rue. En un mot, tout le monde — Turcs, Arméniens, Grecs et Juifs — s'est attelé résolument au sauvetage de l'enfance abandonnée. Voilà un terrain où peut, où doit se faire l'union de toutes les races et de toutes les confessions. « Pour moi, me déclarait Mme Naar, il n'y a pas de barrières entre ceux qui souffrent. Tous les malheureux sont égaux devant la pitié humaine. Et nous devons les secourir tous sans exception. Bien que juive je tends mes bras aux musulmans et aux chrétiens. Et ce sont les petits vagabonds eux-mêmes qui nous donnent l'exemple de la bonté et de la solidarité. Un jour d'hiver, j'ai vu sous le pont de Karakeuy trois enfants qui se tenaient étroitement enlacés. Deux étaient Turcs, un était Arménien. Ils se traitaient en frères. J'en avise un qui porte 2 vestes alors que son voisin est en bras de chemise (bien entendu, habits et linge étaient des loques). Je lui demande : « Pourquoi n'offres-tu pas un vêtement à ton camarade qui a froid ? » Et celui-ci de protester par ces paroles touchantes : « Mais non, madame, il ne faut pas qu'il se découvre, c'est moi qui lui ai donné mon paletot, parce que cette nuit il grelotait, il avait la fièvre ! » Voilà, certes, une leçon divine qui sort d'une bouche miserable ! Et nous devons l'écouter, nous devons la suivre. Nous devons faire taire nos querelles politiques et religieuses pour donner un nid à ces oiseaux blessés qui sont tombés de l'arbre de la vie jetés par un destin aveugle dans une vallée de larmes. Vous tous qui avez du superflu et dont les enfants sont heureux, n'oubliez pas les petits vagabonds, donnez-leur un abri, ne permettez pas à la misère de broyer des âmes neuves, qui que vous soyez, musulmans, chrétiens, juifs, Turcs, Arméniens, Grecs, Israélites donnez un berceau aux petits qui n'ont pas de mère, joignez vos mains, faites le cercle autour de la douleur, communuez tous dans la même pitié, dans la même tendresse et vous arriverez peut-être enfin à renverser les murailles qui vous séparent et à établir une ère nouvelle...

Michel PAILLARÈS.

## LES MATINALES

On a pu lire dans le Bosphore le lugubre bilan, et il est loin d'être complet, de la tempête qui la semaine dernière, déchaîna sa furie dans la mer Noire.

On a pu lire ce que nous avons pu savoir de cette tragédie maritime. Mais il est sans doute des drames que la nuit du mystère enveloppe encore comme si la fatalité n'osait pas révéler complètement à tous ceux qui sont pleins d'espoir quand même, l'étendue des catastrophes qu'elle voulues, la multitude des existences qu'elle a englouties. Sous l'immensité des flots rassérénés aujourd'hui, ou presque, que de secrets poignants et terribles reposent encore d'un éternel repos ! Que de rêves y sont anéantis, que de joies interrompues y sont figées dans l'horrible grimace qu'impose un épouvantable destin !

On connaît plus tard, peu à peu, tout le malheur, tout le deuil, toute la souffrance qui se taisent dans l'infini grondement des éléments. Ainsi pourtant se prolonge une autre agonie, plus atroce parce qu'elle est vivante, celle qui depuis les premiers échos de la tempête étreint le cœur des familles ayant un être cher en voyage sur ces mers démontées.

Demain, la nouvelle dououreuse éclatera ici ou là. Et si notre sympathie est acquise à toutes les infortunes anonymes issues de cette tempête, par cela même que rien de ce qui est humain ne nous est indifférent, notre pensée se désole plus profondément quand c'est autour de nous, que de tels malheurs frappent des familles amies où l'on ne reverra plus les chers voyageurs dont elles attendent vainement l'impossible retour.

VIDI

## SERVICE SPECIAL

du BOSPHORE

### Le Cabinet Millerand

Paris, 14 février.

On assure que M. Deschanel n'acceptera pas la démission de M. Millerand que celui-ci est tenu de lui présenter dès qu'aura lieu la transmission des pouvoirs présidentiels.

### Le roi de Grèce

Athènes, 17 février

Le roi, accompagné de son aide-de-camp le capitaine Soutzo est parti aujourd'hui pour Salonicque, en automobile. Il visitera Serrès, Drama et Cavalla.

### Déclarations du ministre de l'intérieur

Halim bey, ministre de l'intérieur, a fait à un de nos rédacteurs les déclarations suivantes :

— La circulaire grand-véziriale informe que nul ne doit s'immiscer dans les affaires gouvernementales. Quel est le vrai sens de ces instructions ?

— Le gouvernement désire que l'on comprenne que nous vivons sous un vrai régime constitutionnel.

— Quelle est notre situation intérieure ?

— Elle est satisfaisante et va en s'améliorant.

— Et notre situation extérieure ?

— On peut la considérer comme favorable, à condition que nous sachions tirer parti des circonstances.

## Les réformes en Turquie

### LES FINANCES OTTOMANES

La mission de M. Charles Laurent

M. Charles Laurent fut engagé à titre de « Conseiller financier de l'Empire ottoman » par le cabinet Kamil pacha en octobre 1908.

Kamil pacha avait succédé à Said pacha (Kulchuk) à la suite d'un malentendu surgi entre ce dernier et le comité Union et Progrès au sujet de la mise en liberté des condamnés criminels qui se trouvaient dans la prison centrale de Stamboul.

Le Comité voyait dans cette décision de Said pacha une intrigue d'Abdul-Hamid qui voulait utiliser la lie des prisons pour supprimer l'influence naissante de l'Union et Progrès dans la capitale. Le conflit risquait de s'aggraver lorsque Abdül-Hamid déclencha la faute sur Said Pacha le révoqua pour nommer à sa place Kamil Pacha.

Celui-ci ne tarda pas à se lancer sincèrement et sérieusement dans la voie des réformes, et en Turquie les réformes doivent commencer par celle des finances, la Caisse de l'Etat étant depuis des siècles sans sou.

Il négocia avec l'ambassadeur de France, monsieur Constant, l'envoi d'un conseiller financier ; ces négociations aboutirent à la désignation de M. Charles Laurent. C'était le ministre des finances lui-même qui en avait fait le choix. La nomination de M. Laurent, à cause des titres qu'il réunissait, et de son passé brillant dans le domaine des finances, signifiait à elle seule un programme politique.

C'était la conséquence très logique de l'encouragement bienveillant que le gouvernement de la République n'avait cessé de témoigner au nouveau régime.

Et en effet, monsieur Charles Laurent était tout désigné pour une mission aussi importante :

Diplômé de l'école polytechnique, il avait débuté en Algérie comme officier d'artillerie. La carrière militaire ne lui ayant pas souri, il donna sa démission, rentra en France et passa le concours pour l'Inspection des finances. Il y réussit d'une façon éclatante et fut admis dans le corps d'inspection, corps d'élite, qui réunit les meilleures intelligences et les plus brillantes capacités de la jeunesse française.

Il ne tarda pas à en devenir le chef, avec le titre de Directeur Général des services d'Inspection.

Il prit ensuite la Direction Générale de la Comptabilité publique, un des postes les plus difficiles dans l'Administration française.

Il dirigea cette administration pendant une période de quatorze ans, c'est-à-dire qu'il élabora et appliqua avec grand succès quatorze budgets de la France. Pour quelqu'un qui connaît tant soit peu le mécanisme du budget français, cette activité suffit à classer l'homme.

De la direction générale de la comptabilité publique il passa, comme premier président, à la cour des comptes.

C'est une situation des plus importantes en France. La Cour des comptes constitue non seulement l'instrument suprême du contrôle des dépenses inscrites au budget mais par son autorité judiciaire elle revêt le caractère d'un tribunal qui peut traduire devant lui non seulement les hauts fonctionnaires des finances, mais au point de vue financier, le ministère des finances lui-même. Au point de vue hiérarchique, le président de la Cour des comptes est un des trois grands présidents de France, après les présidents de la République, du Sénat et de la Chambre. Ces trois présidents sont :

Le président du conseil des ministres ; le président de la Cour de cassation ; le président de la Cour des comptes. En dehors de sa situation officielle, Monsieur Laurent jouissait en France, dans le monde financier, d'une renommée indiscutable et indiscutée. Et si je passe en revue tous ces titres, c'est pour m'écrier : « Voilà l'homme que la France avait choisi pour être le conseiller financier du régime jeune-turc. »

N. ROUSSE.

## LA POLITIQUE

### L'épilogue d'un drame

C'est bien l'épilogue d'un drame, drame politique où se trouvait aux prises l'astuce d'un roi, la felonie de généraux courtisans avec l'honneur et tout le passé d'un peuple, que nous a donné la récente dépeche d'Athènes, annonçant la condamnation à mort du colonel Metaxas, et celle aux travaux forcés à perpétuité du général Doumanis. Pour ceux qui en ont suivi minutieusement les phases diverses depuis la première démission de M. Venizelos jusqu'à l'infame guet-apens de décembre 1916, où de malheureux égarés osèrent tirer à Athènes sur les fils de ceux qui avaient donné leur sang pour l'indépendance de la Grèce, la trame apparait précise, minutieusement préparée, habilement entrelée pour lui donner les apparences du patriotisme le plus pur et d'une grande perspicacité politique. La Grèce devait rester neutre dans la guerre mondiale. Sa position actuelle aurait été jolie, si le plan machiavélique de Constantin le « Schwager » de Wilhelm I. et R., comme ce dernier aimait à signer, avait réussi jusqu'au bout.

De même que pour la Turquie, le complot d'Athènes a été organisé à Berlin, bien avant la déclaration de la guerre générale, par ceux-là mêmes qui ont sciemment prémedité la terrible catastrophe qui allait s'abattre sur l'humanité. Voilà pourquoi Constantin qui avait déjà reçu les instructions de son beau-frère, ne voulait se rendre à aucune des raisons que lui apportait son premier ministre pour l'engager à combattre aux côtés des alliés. Il avait partie liée avec Berlin.

Il ne pouvait accepter aucune suggestion étrangère quant à la réalisation du plan qu'il s'était engagé à soutenir. Terrible responsabilité que celle de ce roi qui sapait par la base, au nom d'un précédent droit divin, tous les intérêts de son peuple.

Les généraux félons, ses courtisans, ont eu la peine qu'ils méritent. D'aucuns s'étonnent que le chef, le général Doumanis, n'ait été condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité, alors que son second, le colonel Metaxas, l'a été à la peine capitale. La vérité est que, après le roi, c'est surtout le colonel Metaxas qui fut le grand coupable, l'instigateur vrai de toutes les mesures anti-ententistes prises à Athènes. Lisez les mémoires de Mme Brown, grecque et conséquemment non suspecte. Dans cet exposé très clair d'une situation des plus intéressantes, l'action du colonel Metaxas apparaît sous son vrai jour. Son influence sur le roi est visiblement décisive, si tant est qu'une influence autre que celle de son beau-frère ait pu jamais s'exercer sur l'ex-roi.

Le colonel Metaxas fut le cerveau pensant de l'œuvre entreprise. Le général Doumanis n'en a été que l'instrument faible, quoique conscient.

L'assainissement mondial nécessaire après cette guerre, se poursuit donc, en attendant que les alliés fassent directement celui que les peuples coupables refusent d'entreprendre par eux-mêmes.

### L'Informaté

Au conseil d'Etat

Tous les conseils d'Etat ont tenu une séance, toutes sections réunies sous la présidence de Nazif bey président de la section financière.

# ECHOS ET NOUVELLES

## L'adresse du Sénat

L'adresse du Sénat en réponse au discours du Trône s'exprime ainsi au sujet des crimes commis durant la guerre :

« Il est clair que le peuple innocent n'a pris aucune part à ces odieux forfaits, œuvre d'un petit groupe responsable de la guerre, groupe qui ne profita pas de tant d'occasions de paix si favorables et continua cette guerre maudite au préjudice des intérêts de la nation. Pour démontrer encore mieux au monde civilisé l'innocence de la nation turque, on doit procéder immédiatement aux enquêtes nécessaires et les conduire avec toute la célérité voulue, afin que les coupables soient frappés des sévères peines qu'ils méritent.

## Les intrigues unionistes

L'Alemdar revient sur les complots unionistes à Berlin, à Lausanne et en Russie. Il apprend de source authentique que Talaat, Enver, Djémal, Djavid, Ismail Hakki pacha, etc. s'y livrent à des machinations pour reprendre le pouvoir. Ils ont formé un comité dont le centre est en Suisse.

Djavid pacha, qui réussit à s'enfuir de Constantinople et à passer en Italie, se rendit de là en Suisse où il prit contact avec le comité. Ce dernier engagea aussi des pourparlers avec les Bolcheviks. Talaat, qui les avait connus à Brest-Litovsk, se chargea de conduire les négociations. Dans ce but, il passa en Russie, grâce aux facilités que lui accorda l'Allemagne. Quant à Enver, il se rendit au Caucase où se trouvait déjà son frère.

L'Alemdar est en tout cas persuadé que, quoi que puisse faire ce nouveau comité, il n'arrivera pas à ses fins. Jamais l'Union et Progrès ne pourra reprendre le pouvoir. Sous peu, l'Europe arrêtera définitivement toutes ces intrigues.

## La question turque

Paris, 14. T.H.R. — Le Matin écrit que l'accord est fait sur l'abolition de la domination turque en Syrie, Mésopotamie, Palestine, Arabie et sur la constitution de l'Arménie.

Le gouvernement français incline à laisser la souveraineté turque dans les autres parties de l'Empire ottoman sauf en Thrace.

La Grèce et l'Italie recevraient des droits spéciaux dans les régions de Smyrne et d'Adalia.

La France donnerait l'exemple en se contentant en Cilicie d'un traité préférentiel pour son commerce.

La thèse française consiste, dit encore le Matin, à s'appuyer sur le principe que le démembrément de l'Empire turc constituerait pour l'avenir des conflits perpétuels.

Selon le Journal, la Conférence de Londres dura une quinzaine de jours.

## Le mémoire de la Porte

Hier matin, le mémoire de la Sublime Porte a été envoyé aux puissances alliées.

D'après nos informations, le mémoire insiste notamment sur les graves inconvénients découlant du retard de la paix et relève que la situation économique et intérieure de la Turquie exige une prompte conclusion de la paix.

## M. Clemenceau en Egypte

Le Caire, 14. T.H.R. — Lord Milner est rentré ici jeudi ; il rendit visite au Sultan et à M. Clemenceau. Ce dernier a quitté le Caire vendredi, se rendant à Loussor où il se rencontrera avec le maréchal Lord Allenby. Il ira ensuite dans le Soudan.

## deux nouvelles censurées

## La république de l'Azerbaïdjan

Said bey Véziroff, représentant diplomatique de l'Azerbaïdjan, a eu avec Séfa bey, ministre des affaires étrangères, une entrevue, au cours de laquelle il a demandé que l'Azerbaïdjan soit reconnu aussi par la Turquie comme Etat indépendant.

## Les finances britanniques

Londres 15 T. H. R. — Lorsque M. Austin Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, dans sa déclaration du 13 courant à la Chambre des Communes exprima son espoir sur la perspective financière de la Grande-Bretagne, il exprima aussi la croyance que la dette nationale britannique avait atteint son point culminant et que dorénavant on pourrait s'attendre à des mouvements en décroissance.

M. Charberlain ajouta : « Je désire que personne ne soit trop confiant et ne croit que la tâche est facile et agréable ; mais nous sommes forts et possédons l'habileté, la connaissance, l'esprit d'entreprise et les ressources pour faire face à toutes nos obligations. Notre rétablissement sera de beaucoup plus rapide que beaucoup de gens ne sont portés à le croire. »

## Le bal l'Or-Ahaim

Nous répétons encore que c'est ce soir à 10 heures qu'aura lieu au Théâtre d'Hiver des Petits-Champs, le grand bal paré et costumé de l'Hôpital Or-Ahaim.

## La Porte et le mouvement national

Voici la réponse adressée par le grand-vizir aux représentants des forces nationales à Angora, en réponse à leur dépêche exprimant des regrets pour l'in disponibilité du Souverain :

« Sa Majesté a pris connaissance de la dépêche que vous avez bien voulu adresser à l'occasion de son indisposition. Sa Majesté a bien voulu exprimer sa haute satisfaction.

Le grand-vizir  
ALI RIZA

## Un message de M. Poincaré

Paris 14. T. H. R. — Mercredi prochain, M. Poincaré remettra ses pouvoirs au nouveau président de la République. Mardi, il adressera aux deux Chambres un message où il remerciera les sénateurs et les députés du vote qu'ils ont émis cette semaine au sujet de la proposition adoptée par la Chambre et le Sénat déclarant que M. Poincaré a bien mérité de la patrie.

Le message sera lu à la Chambre par M. Millerand et au Sénat par M. Lhôpital, jeudi matin.

## La Chambre et la nation

Le gouvernement a adressé aux autorités provinciales une circulaire à l'effet de les informer que le cabinet a obtenu de la Chambre un vote de confiance. Or, à l'heure actuelle, la Chambre des députés étant seule qualifiée pour représenter la nation, nul, en dehors du Parlement n'a désormais le droit de parler au nom de cette dernière. Par conséquent, toute immixtion, de la part de qui que ce soit, dans les affaires du gouvernement encourra les peines prévues par la loi.

## La diète polonoise

Varsovie, 14. T. H. R. — La séance de la diète a été consacrée à la célébration de la réoccupation des plus anciennes provinces polonaises.

Le président de la Chambre a exprimé au nom du gouvernement, la joie que cause cet événement d'une importance historique et a rendu hommage à tous ceux qui contribuèrent à maintenir l'esprit polonois dans ces territoires contre la politique de dénationalisation de l'Etat prussien.

La diète a voté ensuite la création d'un port polonois indépendant à Gdansk.

## Les conditions de paix du « Pacte national »

Le pacte national a établi son programme contenant les bases sur lesquelles pourra être conclue la paix turque. En voici les principales :

10 Le sort des parties de l'Empire restées en dehors des frontières établies à la conclusion de l'armistice ne pourra être fixé qu'après un plébiscite.

20 Kars, Batoum et Ardahan feront encore, au besoin, l'objet d'un plébiscite.

30 La situation de la Thrace occidentale ne pourra également être fixée qu'après un plébiscite au cours duquel une entière liberté devrait être assurée à la population.

40 Le siège du sultanat et du Khalifat ainsi que la Marmara doivent être à l'abri de toute atteinte.

## Le professeur Schtember

Les élèves du célèbre pianiste virtuose et professeur M. Nicolas Schtember, dont les concerts furent une révélation pour Pétra, apprendront avec plaisir qu'il a repris ses cours chez lui et à domicile.

On peut s'adresser tous les jours de 2 à 5 h. p. m. à Chichli, Rue Tchitoff Djéviz No. 26.

## Mort de M. A. Gérard

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier, après une longue maladie, de notre confère M. A. Gérard, propriétaire du Moniteur Oriental et du Tachydomos et chef de la grande maison d'imprimerie de ce nom. Les funérailles auront lieu ce matin, à 10 h.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants et à tous ceux que cette mort met en deuil l'expression fraternelle de nos condoléances émues.

## Les bateaux de la Corne d'Or

Nous recevons d'un de nos lecteurs M. C. P. une lettre par laquelle on nous prie de signaler la mauvaise administration de cette Compagnie et son indifférence à l'égard des plaintes dont elle est saisie. Notre correspondant se plaint des irrégularités du service, de l'inconduite des employés, d'une négligence générale qui a déjà été la cause de nombreux accidents. Nous nous faisons l'écho de ces doléances avec l'espérance que la Compagnie de la Corne d'Or se hâtera de prendre les mesures nécessaires afin de prouver qu'elle n'entend pas exploiter sa clientèle en même temps que sa concession.

## Cour martiale

La dernière séance du procès intenté à Hamid bey, d'Ada-Bazar, accusé d'accaparement et de complicité dans les déportations a eu lieu hier. Le procureur général, après plaidoirie de Hassan Haïfi et Saadeddine beys a demandé l'acquittement de l'accusé. Le verdict sera rendu aujourd'hui.

Selon les journaux de Konia, la température serait descendue à 170 sous zéro.

## Prefecture de la Ville

La direction des revenus de la préfecture de la Ville est supprimée.

Diverses sections de la commission technique ont été également supprimées. La préfecture réalise de ce chef des économies assez importantes.

## La commission des abus

Nous avons parlé du projet de prolongation du mandat de la commission des abus qui expire en février. La question est à l'étude au conseil supérieur du ministère de la guerre qui statuera définitivement à ce sujet.

On sait que la susdite commission était chargée de procéder à une enquête sur les abus commis par le haut commandement de l'armée turque au cours de la guerre.

Par ailleurs, le nouveau ministre de la guerre Fevzi pacha examinera lui-même les rapports de la commission sur les abus commis à cette époque.

La commission des abus a divisé en trois catégories les prélevements effectués sur les fonds secrets du ministère de la guerre, à savoir : les mandats remis directement aux commandants, les sommes affectées à des achats et enfin, l'argent payé à des particuliers. Au cas où parmi ces derniers il y aurait des civils, le ministère de la guerre déchargeait son budget de ces paiements pour les transférer aux ministères intéressés.

## La Rassegna Italiana

Vient de paraître le fascicule de janvier de la Rassegna Italiana dont voici le sommaire :

L'emprunt national de la paix — Le régime des exportations et des importations en Italie — La distribution du capital actionnaire en Italie à la fin de la guerre — La situation économique de la Turquie — Propaganda italienne à l'étranger — Le commerce italien dans la Transcaucasie — La finance italienne en Bulgarie — Règlement du trafic maritime à travers le Pont de Galata et le Vieux Pont — Société Dante Alighieri — Comparaison entre les dépenses mensuelles d'une personne pour objets de première nécessité en juillet 1914 et en décembre 1919 à Constantinople — La marché de Constantinople en janvier etc. etc.

## L'Amicale

L'Amicale, Association des Anciens Élèves de l'A. I. U. donne à l'occasion de sa fête annuelle le samedi, 28 février, à 22 heures dans la salle des fêtes de l'Union Française, sous le haut patronage de M. De Franche, Haut Commissaire de la République Française, un grand bal paré et masqué.

Ce bal constituera un des événements mondains de la saison et réunira l'élite de la société invitée par des billets strictement personnels.

L'habit est de rigueur.

## En quelques lignes...

— Au cours de la semaine dernière, on a constaté 25 cas de typhus exanthémique.

— Quelques capitalistes russes faisant partie des réfugiés arrivés ici ont demandé l'autorisation de fonder à Sabandja un village spécial pour les Russes et d'instituer un service de navigation sur le lac.

— Londres, 14. T. H. R. — Une délégation du conseil municipal de Londres a remis une épée d'honneur au maréchal Foch.

— Cara Vassif bey, député de Sivas, Vehdi bey, député de Konia et Chérif bey, député d'Andrinople ont rendu, dimanche, visite au grand vizir.

— La majoration du prix du pétrole américain qui coûte, au détail, huit livres la caisse, est due principalement à la hausse du dollar.

— La préfecture de la ville a adressé un tezkér à la Sublime Porte, demandant que des démarches soient faites en vue de la levée de l'opposition dont est frappée la somme de 500,000 livres souscrite au profit des sinistrés et déposée au crédit national ottoman.

— Paris, 14. T. H. R. — Le procès Caillaux commencera mardi prochain devant la haute-cour.

— 20000 livres ont été versées à la Banque ottomane, pour être envoyées à Adana, en couverture des frais faits par les autorités de cette ville pour le rapatriement des prisonniers ottomans.

— Paris, 15. T. H. R. — M. Léon Bérard a été élu vice-président de la Chambre.

— Le conseil supérieur du ministère de la guerre a tenu hier une réunion au cours de laquelle il a délibéré au sujet de diverses questions, entre autres de la confiture des officiers.

— Le Caire, 14. T. H. R. — Lord Milner rentra au Caire où il se rencontrera avec le maréchal Lord Allenby. Il ira ensuite dans le Soudan.

— Tahsin bey, ex-roi de Van, et Yonous Nadi bey, directeur du Yeni-Gune, ont rendu visite, hier matin, à Hazim bey, ministre de l'intérieur.

— Le ministère des finances a décidé de ne percevoir que 8100 de l'impôt des maisons ayant plusieurs propriétaires, à condition que l'un des propriétaires habite la maison.

— Londres, 14. T. H. R. — Le Daily Herald annonce que Kolchak aurait été exécuté.

— Les stocks de benzine emmagasinés à Kutha et Karashissar ont été cédés au 12e corps d'armée à 19,75 le litre.

— Le Kizil-Irmak est arrivé hier de Zounogould avec une cargaison de charbon.

— Le grand-vizir s'est, de nouveau, rendu hier au palais impérial pour mettre le Souverain au courant de la situation politique.

— Bruxelles, 14. T. H. R. — Un délégué des coopératives russes arriva à Bruxelles où il eut un entretien avec le ministre du ravitaillement.

— Le groupe de réfugiés russes qui a débarqué à Chilé est arrivé dimanche en notre ville à bord d'un remorqueur anglais.

— On déclare dans les milieux arméniens que M. Boghos Nubar, président de la délégation arménienne de Paris accompagnera le patriarche, Mgr Zavéne dans son voyage à Londres.

— Selon les journaux de Konia, la température serait descendue à 170 sous zéro.

## La Chambre--Le Sénat

Lecture est donnée de divers takrirs présentés par : Ali Chukri bey, député de Trébizonde, au sujet de la censure ; Djémal Nouri bey, sur l'état de siège, etc. Ces takrirs sont transmis aux commissions compétentes.

Lecture est donnée ensuite d'un tezkér du gouvernement où celui-ci informe la Chambre qu'il ne pourra pas, par suite de travaux urgents, se présenter à la discussion de l'interpellation.

La Chambre entame la discussion de l'adresse. Après la révision de quelques passages, la suite des débats est renvoyée à aujourd'hui.

Le Sénat s'est réuni sous la présidence de Tevfik pacha.

Après une discussion sur l'existence du quorum lors de la lecture du programme ministériel, la parole est donnée à Damad Férid pacha qui lit un long mémoire où est exposée l'activité qu'il déploya sous son grand

# DERNIÈRES NOUVELLES

une nouvelle censure

## DÉPÉCHES DES AGENCES

### France

#### La question turque

Paris, 15. T.H.R.—Le Conseil Suprême abordera samedi la discussion des principes essentiels de la paix avec la Turquie.

### Italie

#### La question de l'Adriatique

Rome, 16. T.H.R.—Suivant une dépêche de Belgrade, un nouvel échange de vues a eu lieu entre les chefs des grands partis politiques yougo-slaves au sujet du problème adriatique et un terrain d'entente avec l'Italie a été heureusement trouvé. On assure que la proposition de la France et de la Grèce-Bretagne du 20 janvier a été admise comme base de cette entente avec quelques légères retouches relatives à la continuité du territoire italien avec l'Istrie; à la dernière ratification de frontière à l'Est de Trieste et à l'attribution des quais Baros à la ville de Sussak. Quant aux villes de Ruines et de Zara, leur autonomie sous la protection de la Société des nations a été acceptée sous la réserve que la représentation diplomatique serait également confiée à cette société. Un arrangement à l'amiable entre le royaume des Serbes-Croates et Slovènes et l'Italie est donc en bonne voie.

### Allemagne

#### La livraison des coupables

Paris, 15. T.H.R.—Selon les journaux, la note destinée à la Hollande envisage pour les Pays-Bas la possibilité de ne pas livrer Guillaume aux pays alliés, à la condition de l'interner dans une possession hollandaise loin de l'Europe, comme par exemple les Indes Néerlandaises. La note partira samedi par courrier spécial et sera remise au ministre des affaires étrangères à la Haye par les ministres de France et d'Angleterre conjointement. Au sujet de la livraison des coupables par l'Allemagne, les alliés adopteront la distinction entre les auteurs directs des crimes et ceux qui ont donné les ordres et dont la responsabilité est morale comme Hindenburg, Ludendorff et autres. Les alliés laissent entendre dans leur note qu'ils admettent, quant aux derniers, la procédure recommandée par l'Allemagne, mais réclament énergiquement l'extradition des premiers.

#### L'Allemagne et la question du charbon

Berlin, 15. T.H.R.—Une note à l'Allemagne sur les livraisons de charbon. Le président du conseil français a adressé à la mission allemande à Paris une note rappelant que suivant les dispositions du traité de paix, l'Allemagne s'est engagée à livrer annuellement 8 millions de tonnes de charbon; au surplus, l'Allemagne doit livrer chaque année à la France une quantité de charbon égale à la différence entre la production annuelle d'avant guerre des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais et la production de ces bassins dans les années à venir. L'Allemagne s'est engagée à livrer mensuellement aux alliés jusqu'au 20 avril 1920, 1.600.000 tonnes.

Le gouvernement français demande que l'Allemagne exécute les engagements assumés et il est décidé à faire respecter les droits de la nation française sanctionnés par le traité de paix se référant à l'article 42 du traité de paix. Il suffit au gouvernement allemand que par suite de l'observation des conditions de ce traité, le décret pour l'évacuation des territoires occupés ne commence pas encore à courir.

En outre, si au premier mars 1920, l'Allemagne n'a pas fait à la France les livraisons en retard, persévérant ainsi dans l'inexécution intentionnelle de ses obligations, le gouvernement de la République se verra contraint de prendre des mesures de représailles et de blocus économique.

Paris, 15. T.H.R.—En réponse à la note de M. Millerand, le gouvernement allemand a lancé un communiqué disant que seule la commission des réparations a l'autorité compétente pour le règlement des fournitures de charbon, et que le gouvernement allemand a spontanément commencé ces fournitures, mais n'a pas pris de quantités fixes, etc.

Cette espèce d'argument dit le Temps paraît guère de nature à développer la confiance que les puissances étrangères pourraient avoir pour le gouvernement allemand.

### LA CONFÉRENCE DE LONDRES

#### La livraison des coupables.—L'extradition du Kaiser.

#### La question adriatique.—Measures militaires contre l'Allemagne

Londres, 14. T.H.R.—La Conférence des chefs de gouvernement a été définitivement, vendredi matin, le texte de la réponse à l'Allemagne sur la livraison des coupables. On a de bonnes raisons de croire que la proposition faite par l'Allemagne de juger elle-même ses coupables ne sera pas davantage admise par la Conférence de Londres qu'elle ne le fut par celle de Paris.

La Conférence a arrêté également la réponse à la Hollande sur l'extradition de Guillaume II. Suivant une dépêche de Londres, la note à la Hollande sera présentée par les ministres de France et de la Grande-Bretagne au ministre des affaires étrangères à la Haye.

Cette note contient des arguments juridiques sur la culpabilité de l'ex-empereur. Les alliés insisteront respectivement, mais d'une manière très ferme pour que satisfaction soit donnée sur ce point aux exigences de la conscience universelle.

Dans l'après-midi, la conférence a examiné une demande de la Hongrie qui sollicite un nouveau délai, pour répondre sur les conditions des paix. Un délai d'une semaine lui a été accordé.

Les chefs de gouvernement ont commencé ensuite l'examen de la question de l'Adriatique.

N.B.—Les sujets allemands, austro-hongrois et bulgare sont exclus.

En même temps des entretiens ont eu lieu entre le maréchal Foch et le maréchal Wilson. On n'a communiqué aucun renseignement sur l'objet de ces entretiens, néanmoins, le *Petit Parisien* croit savoir qu'ils ont trait aux mesures militaires que les alliés pourraient éventuellement être obligés de prendre contre l'Allemagne si elle persistait à refuser l'exécution de certaines clauses du traité.

#### Le contrôle international des Détroits

Londres, 15. T.H.R.—Le conseil des experts militaires et navals se réunira lundi matin à Londres, sous la présidence du maréchal Foch pour examiner les garanties militaires qu'il convient d'adopter afin d'assurer la liberté des Détroits.

### EN FRANCE

#### La question des charbons

Londres, 16. T.H.R.—En ce qui concerne les négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des charbons, M. Millerand a communiqué lui-même aux journalistes la note suivante : Les chefs des services des charbons des deux pays se sont concertés sur les mesures qui pourraient être prises pour nous assurer les fournitures promises par l'Angleterre, tout en évitant la concurrence que les acheteurs se font actuellement sur le marché anglais. Au préalable, il sera fait contrepartie entre les deux services un examen des marchés passés sur toute ou partie de l'année 1920. On examinera ensuite dans quelles conditions les quantités ainsi traitées pourront être complétées s'il y a lieu pour parfaire le total des livraisons que l'Angleterre peut nous assurer.

### Avis

Il est porté à la connaissance des chargeurs du sis ENERGIA sous avance dans ce port et dont la cargaison a été déchargée puis entreposée au dépôt de la Banque Marmonose Blaik & Cie à Galata, que malgré l'aviso publié dans les journaux en date du 16 janvier d'avoir à retirer leurs marchandises dans le plus bref délai possible, une certaine quantité s'y trouve encore.

Or, ces marchandises pouvant subir une détérioration du fait d'un séjour prolongé dans ces entrepôts par ordre du capitaine du Port Russe, il est accordé un dernier délai jusqu'au 1er Mars n.s. pour permettre aux chargeurs d'en prendre livraison, date à laquelle, dans l'intérêt même des intéressés on procédera à la vente aux enchères de toutes les marchandises qui n'auraient pas été retirées.

Les curateurs-dispatcheurs de l'avarie du sis ENERGIA.

### AVIS

#### Chambre de Commerce et d'Industrie de Constantinople

Le ministère impérial du commerce et de l'agriculture, par son *ezkeré* en date du 25 janvier 1920, invite la Chambre de commerce à procéder, le plus tôt possible à l'élection de dix membres, en conformité de l'ordre impérial concernant les nouvelles élections à faire pour la composition provisoire du conseil de la Chambre, jusqu'à la conclusion de la paix. Ces élections seront faites en conformité de l'art. IV du règlement de la Chambre daté 31 mai 1920.

En conséquence, vous êtes prié d'assister à la réunion de la Chambre de commerce mardi prochain 17 février et, de 10 h. du matin, jusqu'à trois heures p.m., à l'effet de procéder à l'élection des dix membres en question.

N.B.—Les sujets allemands, austro-hongrois et bulgare sont exclus.

Mme Vve Marie A. Gérard et ses enfants Constantine, Despina, Era, Nicolas, Electre et Rea, le professeur M. Joachim Valavanis et ses enfants, Mrs Déodati frères, les enfants de M. N. Gérard, Mme Vve Despina Gerardi à Folegandros, M. et Mme le docteur A. Afendakis et leurs enfants (à Cimolo) et tous les parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien regretté.

### Antoine G. GERARD

Directeur du *Tachydromos* et propriétaire-éditeur du *Monteal Oriental*

leur époux, père, fils, frère, oncle et parent, décédé hier et vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu demain mardi, à 10 h. a.m.

On ce réunira à l'église orthodoxe grecque de Sainte-Trinité à Pétra.

Péra, le 3/16 février 1920.

Le présent avis tient lieu de faire part particulier.

*Prêtre de ne pas envoyer de couronnes*

### Armée française d'Orient

#### Base de Constantinople

#### Service des Subsistances Militaires

Fournitures d'essence, de pétrole et d'huile pour autos.

#### APPEL D'OFFRES

Jusqu'au 5 mars 1920 à quinze heures, il sera reçu par le Sous-Intendant Militaire de la Base (Stamboul, Messadet han, 3me étage), des offres pour la fourniture à la Gestion des Subsistances Militaires de la Base de Constantinople de :

un lot de treize mille (13,000) hectolitres d'essence pour autos logés en fûts métalliques ;

un lot de trois mille (3,000) hectolitres d'essence pour autos logés en bidons et caisses ;

un lot de mille (1000) hectolitres de pétrole ;

un lot de deux cents (200) quintaux métriques d'huile pour autos.

Les offres faites devront être séparées et spéciales à chacun des quatre lots.

Le Cahier des Charges régissant la fourniture peut-être consulté dans les bureaux de la Sous-Intendance de la Base, tous les jours (sauf le dimanche après-midi) de huit heures à onze heures et de quatorze à dix-sept heures.

Les offres, rédigées conformément au modèle de soumission annexé au Cahier des Charges, et séparément pour chaque lot, devront être remises avant le 5 mars 1920, quinze heures, sous pli fermé portant le nom du soumissionnaire et la mention *Offre pour la fourniture de: essence pour autos (premier ou deuxième lot), ou pétrole, ou huile pour autos, selon le cas.*

Elles pourront être également adressées par pli postal recommandé sous réserve qu'elles parviennent au Sous-Intendant Militaire de la Base avant le 5 mars 1920, 15 heures.

Constantinople, le 15 février 1920.  
Le Sous-Intendant Militaire de la Base Armand

### LA BOURSE

#### COURS DES FONDS ET VALEURS

16 Février 1920

Renseignements fournis par N. A. Alprantis

Galata Havar Han. 37

Cours cotés à 5 heures du soir au Havar Han.

#### Devises

	Prts.	20 Lires.....	Prts.
20 Francs...	420	20 Dollars....	147
• Drachmes	200	20 Marks....	120
• Leis.....	269	20 Couronnes	32
• Levas....	38	20 B.I.O.....	12 1/4
Banknot. 1e ém.	39	100 Ltq. or.....	130
	104		507

#### Changes

Sur Paris	11 60
• Londres	413 —
• New-York	0 82
• Athènes	7 20
• Rome	14 90

#### Obligations

	Ltq.
Emprunt Ottoman	31 50
Turc Unié 4 ojo.	97 —
Lots Turcs	14 90

On signale la baisse de l'Unité qui clôture à 97 et des titres de la Compagnie des chemins de fer Anatolie : Lots Turcs sont assez soutenus à 14.30 l'Emprunt Ottoman est assez forte à 21.50.

On note une légère baisse de quelques actions privées, telles que Banque Ottomane, Heraclio, etc. Le Ciné clôture à 1.60.

Sur le marché des monnaies la baisse affecte surtout les lires italiennes, les francs français et les leis.

Les livres sterlings et dollars sont toujours à la hausse,

### THE

### DROGUERIE CENTRAL D'ORIENT LIMITED

#### Avis aux Actionnaires

Par décision du Conseil d'Administration un ACOMpte de 6 ojo (représentant l'intérêt statutaire) sera payé aux Actions ordinaires *anciennes* VALOIR sur le bénéfice de l'Exercice en cours à clôturer au 30 Juin prochain.

Cet acompte sera versé à partir du 16 courant contre présentation du

#### COUPON No 11

à raison de Piastres 26.40

#### chez M. C. COLOMBO

55, Mehmed Ali Pacha Han, au 1

W. H. DICK ET CIE

GLASGOW ET CONSTANTINOPLE

Grand Arrivages des Compositions Sous Marines. Anticorrosives et Antifouling.  
Qualité « H. M. S. » Comme fournies à l'Amirauté Britannique. Peinture à l'huile — White Zinc — White Lead — Blanc — Red Oxide — Yellow — Green et Blues

Vernis Copal Superfine

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

EN STOCK: Étoffes anglaises pour Paletots, Pardessus, Costumes: Serges, Chéviottes, Pure Indigo.

EN GROS ET EN DÉTAIL

S'adresser à Stamboul : Sultan Hamam, Tophagi Han No 5. Téléphone Stamboul 12.

Société des transports par camions automobiles ASTRAPI

BUREAUX: Galata, Omer Abid Han, No 23, 4<sup>me</sup> étage — Stamboul Osman effendi han, No 2. (près le Baloukhané) Téléphone Péra 554 Stamboul 318  
Entreprend le transport sûr et rapide de tout genre de marchandises, meubles, etc., à des prix raisonnables.

DEMANDEZ PARTOUT

Les produits de la Société de Vins et Spiritueux  
BOSPHORE

Vous trouverez : Les VINS les meilleurs, les DOUZICOS les plus purs et toutes les boissons spiritueuses en général à des prix défiant toute concurrence. Mise en bouteille soignée et d'une présentation irréprochable. Exécution rapide de toute commande.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL

Tout acheteur de 10 oques et au-dessus participe dans les 20 ogo des bénéfices nets de la Société.

Direction: Capital Ltq. 100,000 Téléphone

Fermendjiler, Galata 86-90 Pétra 1105.

Adresse télégraphique: Fabrique Bosphore, Constantinople.

PRENEZ GARDE!

Vous risquez votre santé en vous adressant n'importe où...

Pour ARTICLES D'HYGIÈNE en caoutchouc-soie indéchirable allez directement au seul dépôt spécial de moyens de préservation intime Succursale de la maison parisienne

J. ROUSSEL

Péra, Place du Tunnel, No 10.

Demandez le catalogue illustré gratuit.

Magasin Français

352, RUE DE PÉRA, 352.

Lingerie, Bonneterie, Parfumerie

Articles de Paris

Vins Médoc et Graves à 75 piastres la bouteille

Champagne et Liqueurs de France

Téléphone Péra 2081

Tous ceux qui n'ont pas encore goûté aux délicieuses marmelades américaines d'un kilo.

ABRICOT JAM

Pures oranges marmelades

n'ont qu'à les demander partout. C'est le plus gros succès de la saison comme goût et comme économie. Dépôt Central à Stamboul. Toutoum Guémruk chez MM. Kévendjoglou Frères, Téléphone St. 326. A Pétra, Galata-Seraï au magasin « Aurore », Téléphone Péra, 2169.

914 Dr Schwarzer, de Russie, malade 606 dies vénériennes. Traitement selon les dernières méthodes. Reçoit de 10 à 2 h. et de 5 à 8 h. Pétra Rue du Télégraphe No 24

GERANT-RESPONSABLE:  
DJEMIL SIOURI

FEUILLETON DU BOSPHORE.

F. WHITE

LE VASE DU DRAGON

Traduit de l'Anglais

PAR

MME THERÈSE BERTON

CHAPITRE XXV

Investigations

(Suite)

Nen, je ne le crois pas, répondit Quentin. Je crois plutôt que Sa Seigneurie a été victime d'une erreur. Elle a dû ne pas bien s'assurer que les bijoux n'étaient pas dans le coffre-fort. Je ne crois pas qu'un voleur assez adroit pour s'être emparé d'une si belle et rare collection de pierre seraient assez bête pour la restituer. Qu'en dites-vous, monsieur Dugdale?

O..! ne me demandez rien, répondit-il. Je ne suis pas juge en telles matières.

## Cabinet de Contentieux

dirigé par

Avocat, docteur en droit des Facultés de Paris & de Constantinople, Ancien avocat près le Tribunal de Commerce de la Seine (Paris) Ancien principal d'Avocat à Montpellier.

Attaque et défense devant toutes les juridictions ottomanes et consulaires.

Fondation, administration, et liquidation des sociétés, faillites, liquidations, règlements de successions, affaires maritimes, arbitrages, rédaction d'actes et contrats notariés et sous seings privés, etc.. etc..

RASSIM PACHA HAN No 16 17

Stamboul, Bagtché-Capou, près d'Osroët-Bach

TÉLÉPH.: STAMBOL 2121

## GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Pour cause de départ

Mercredi prochain, 18 Février 1920 à 10 h. du matin, il sera procédé à la vente aux Enchères Publiques de tout le mobilier garnissant l'Hôtel « Couronne »

rue Tépé-Bachi No 14

Entre l'Ambassade d'Angleterre et l'Hôtel Impérial

Consistant en: Canapés, Fauteuils, Chaises, Consoles, Glaces, Cadres, Rideaux, Tapis persans, Salle à manger complète. Armoires à glaces, Garder-Robes, Lavabos, Lits complets, Porte-manteaux, Lingerie, Linoléum, etc.. etc..

La vente se fera au comptant.

L'acheteur payera 2 1/2 ogo comme droit de vente.

Constantinople, le 16 février 1920.

COMMISSAIRE-PRISEUR

PAUL R. WESTERLING

Propriétaire de l'Hôtel des Ventes

Péra Rue Souterazi No 8.

## Avis

De la Préfecture de la Ville :

La première adjudication du magasin No 192, sis à Pétra rue du Tramways au dessous du local de la Municipalité et appartenant à la Préfecture devant avoir lieu le 18 février et l'adjudication définitive le 23 février, les intéressés sont invités à s'adresser à la direction de l'intendance.

La première adjudication des vespiennes de Taxim aura lieu le 18 février 1920 et l'adjudication définitive le 23 février. Les intéressés sont prié de s'adresser au chef de l'intendance de la Préfecture.

## T. P. TAGARIS

Agence Maritime, Charbons, Assurances, Commissions-Représentations, Affrétements, Transports.

Département spécial pour achats et ventes de Tapis Persans et d'Antioche.

FABRIQUE DE CHAUX A BELOS (HAUT BOSPHORE)  
Merkez Richtim Han No 16-17 Galata, Constantinople.

Adresse télégraphique : Téléphone : TAGARIS GALATA PÉRA 1770.

STAPHYLINE-STAPHYLINE

Gardez-vous de boire n'importe quel douzico qui vous est offert si vous tenez à votre santé. Demandez instantanément et absorbez sans crainte la

## STAPHYLINE

boisson pure et soignée, apéritif par excellence, fabriquée exclusivement de raisin et d'anis naturel.

Fabrique à Galata, près l'école grecque.

A L'OCCASION DES FÊTES

Préférez toujours les Vins et le Douzico A. TZALLA Pétra, Calliondj-Coulouk. Il n'en existe que du raisin pur dans leur fabrication. Ne manquez pas non plus de faire l'achat de ses liqueurs d'Europe, si goûteuses des connaisseurs et dont vos amis vous sauront gré.

Dépositaire de bière Bomonti-Nectar.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

AVIS  
aux propriétaires d'hôtels et de pensions

Par suite de cas de typhus et d'autre n'aides contagieuses constatés en ville, il est essentiel pour les hôtels et pensions où des chambres sont occupées successivement par différentes gens, qu'au cas de transport d'un malade à l'hôpital, les chambres soient désinfectées immédiatement, si suivant l'aviso du médecin traitant, cette opération est considérée comme nécessaire.

Dans un pareil cas, si la désinfection a été recommandée par un médecin, un nouveau locataire ne sera pas admis dans l'appartement jusqu'à ce que cette désinfection ait été faite. Elle devra avoir lieu si cela est possible, dans les 24 heures.

Des médecins, agissant suivant les instructions de la commission sanitaire alliée, auront le droit de visiter toute chambre dans les hôtels et pensions à n'importe quel moment, pour s'assurer que des cas de maladies contagieuses ne peuvent devenir un danger pour le public.

Dans le cas où une protestation se produira au sujet de l'inspection faite par un médecin municipal ottoman, un médecin d'une nationalité alliée sera appelé, et des honoraires lui seront versés par le propriétaire de l'hôtel ou de la pension en question.

Les propriétaires d'hôtels et de pensions sont avertis que dans le cas d'une infraction au règlement ci-haut, il sera procédé contre eux d'une manière sommaire par la police alliée.

Par ordre :  
Signé: F. G. Fuller  
Brigadier général  
Corps Alliés

JACQUES N. MÉNÉVITCH

Zongouldak (Mer Noire)

AGENCE MARITIME

Compagnie Paquet

ETC., ETC.

Entreprises, Commissions, Représ. et Assurances

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

MÉNÉVITCH-ZONGOULDAK

Les Cognacs de la Marque

I. SAUVION ET CIE

MAISON FONDÉE EN 1835

CAOGNC CHRAENTE

SONT ARRIVÉS.

Pour tout achat ou commande s'adresser à l'Agent Général dépositaire pour la Turquie :

M. Constantin Prelorenzo

Yannissopoulos Han 3me étage  
Eski Ghomrouk Galata.

A L'OCCASION DES FÊTES

Préférez toujours les Vins et le Douzico

A. TZALLA Pétra, Calliondj-Coulouk.

Il n'en existe que du raisin pur dans leur fabrication. Ne manquez pas non plus de faire l'achat de leurs liqueurs d'Europe, si goûteuses des connaisseurs et dont vos amis vous sauront gré.

Dépositaire de bière Bomonti-Nectar.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

## Offres et Demandes

Piano demi-queue, marque Schroeder,

cristaux, vases, japonais etc. à vendre. S'adresser Khédivial Palace Hôtel.

Grand Rue de Pétra de 12 à 1 et de 4 à 5 h. p.m.

DEPOTS tout près des Quais de la Dénâne, construction en pierres, chambres bien aérées et convenables pour l'emmagasinage de toute espèce de marchandises, conditions AVANTAGEUSES, service irréprochable. Pour plus amples renseignements s'adresser à la Direction Moundji Han, Moumhané, Galata. Téléphone Péra 330.

M. Nicolas Spyridonidis de Koniah, professeur. Aie pitié de ta femme malade et chagrinee et reviens chez elle : Yuksek Caldirim, 30. Hôtel Osmanie.

A louer très belles chambres pour bureaux sur les quais de Galata avec électricité. S'adresser à E. A. Nicolasidis, Manoukian han, Galata. Téléphone Péra 846.

disparu. La peau était aussi nette et claire qu'avant son accident.

Dugdale n'était plus perplexe, il savait où il était à présent. Il comprenait bien ce qui était arrivé, et se dit qu'il pouvait maintenant passer tranquillement la soirée à voir la tournure que prendraient les choses. Il était aussi curieux de voir les bijoux historiques de lady Sunnidale et se demandait si Quentin les achèterait ou non.

Il flânait derrière ses deux compagnons en pénétrant dans la salle de billard. Bientôt après Passmore sortit de sa poche quelques vieux écrins très usés.

— J'espère que vous avez un coffre-fort sérieux, dit Quentin en riant. Ce serait embêtant pour vous si les voleurs pénétraient ici pendant la nuit pour voler les diamants. Sont-ils assurés au moins ?

— A peine pour la moitié de leur valeur, répondit lord Passmore; mais, s'il y avait quelque ennui, ce serait vous qui en supporteriez les conséquences, car j'espérais que vous achèterez ces bijoux de suite et que vous en prendriez possession.

— N'y comptez pas, répondit Quentin d'un air affable. Je suis un homme d'affaires bien trop avisé pour conclure aussi légèrement des affaires de cette importance. Je puis acheter les bijoux, et vraiment, il y a de grandes chances que le les achète. Mais je n'en prendrai la responsabilité que dès qu'ils me seront livrés demain, chez mon banquier. Jusque là, débrouillez-vous !

— C'est trop juste, s'écria Passmore. Mais je n'ai pas peur. Je déifie le cambrioleur le plus expérimenté d'ouvrir mon coffre-fort en moins de vingt quatre heures. Et, d'ailleurs, j'en garde toujours la clef attachée à ma chaîne de montre.

Passmore, en parlant, touchait du doigt un objet qui pendait à sa chaîne. Était-ce un effet de l'imagination de la part de Dugdale, mais il lui sembla voir les yeux de Quentin se dilater d'une façon particulière pendant qu'un sourire significatif errait sur ses lèvres. Il attira les écrins devant lui et se mit à s'extasier sur la beauté des bijoux. Il ne tentait pas de les décrire pour les payer moins cher, il fit simplement un signe d'acquiescement de la tête quand Passmore fixa pour prix une somme énorme, montrant que c'était bien ce qu'il pensait.

Après un long et méticuleux examen, il reposa les belles pierres sur la table et tendit la main pour prendre une autre cigarette.

(à suivre)

CHAPITRE XXVII Confirmation

— Je suis vraiment désolé, dit Dugdale en feignant la confusion. Je ne comprends pas comment j'ai pu être si malade.

— Oh ! je ne le crois pas, répondit Passmore d'un air plein de gaieté. Ça peut arriver à tout le monde.